



Service régional et départemental  
de la communication interministérielle

Rouen, 19 décembre 2016

## Installation de la Conférence de la Baie du Mont Saint-Michel

Le Mont Saint-Michel et sa baie sont inscrits au patrimoine mondial de l'humanité depuis 1979.

Pour organiser la gouvernance de ce territoire emblématique, **l'État, les Régions Normandie et Bretagne, les départements de la Manche et d'Ille-et-Vilaine, en lien avec les pays portant la démarche d'Inter-SCoT « Baie du Mont-Saint-Michel » ont décidé de créer un lieu d'échange et de concertation dénommé "Conférence de la Baie".**

Afin de marquer son caractère inter-régional, **la Conférence de la Baie est co-présidée par Nicole Klein, Préfète de la région Normandie, préfète coordonnatrice du bien inscrit au patrimoine mondial, Marie-Agnès Poussier-Winsback, vice-présidente de la Région Normandie chargée de l'attractivité du territoire, du tourisme et du nautisme et Anne Gallot, vice-présidente de la Région Bretagne chargée du tourisme, du patrimoine et des voies navigables.**

En réunissant les acteurs socio-professionnels et la société civile autour de l'État et des collectivités, la Conférence offre un cadre de réflexion partenarial sur un territoire compris entre Granville et Cancale/Saint-Malo. La Conférence de la Baie sera le lieu de coordination pérenne de l'ensemble des partenaires impliqués dans les dynamiques territoriales. **Elle permettra de construire une vision stratégique partagée au service de l'équilibre des territoires de la baie, littoraux et arrière-littoraux.**

Cette approche favorisera l'émergence de projets structurants pour le territoire, éligibles aux financements issus des plans, programmes et appels à projets.

La Conférence permettra d'associer le territoire aux grandes étapes d'élaboration du plan de gestion du bien inscrit au patrimoine mondial, élaboré par l'État avec la collaboration de l'Inter-SCoT « Baie du Mont-Saint-Michel ».

Les réflexions présidant à l'élaboration de ce plan de gestion vont pouvoir être engagées localement autour de la préservation et de la promotion du caractère exceptionnel de la baie qui constituent également un vecteur d'attractivité et de développement local.

**La Conférence de la baie sera installée le jeudi 22 décembre 2016 à Avranches,**  
à partir de 10 heures 30, en salle Victor Hugo, située Place Carnot

**Préfecture de région**  
Gaëlle Reverdy-  
06 86 59 40 49  
gaelle.reverdy@seine-  
maritime.gouv.fr

**Région Normandie :**  
Emmanuelle Tirilly –  
02 31 06 98 85  
emmanuelle.tirilly@normandie.fr  
Laure Wattinne - 02 31 06 78 96  
laure.wattinne@normandie.fr

**Département de la Manche**  
Nicolas Bourdet  
02 33 05 95 03  
nicolas.bourdet@manche.fr  
Héloïse Caillard  
02 33 05 99 43  
heloise.caillard@manche.fr

**Région Bretagne**  
Région Bretagne  
Odile Bruley –  
tel : 02 99 27 13 54  
presse@bretagne.bzh

**Département d'Ille-et-Vilaine**  
Lucas Auffret  
02 99 02 35 95  
Lucas.auffret@il-  
le-et-vilaine.f

**SRDCI**

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

[www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr) et [www.normandie.gouv.fr](http://www.normandie.gouv.fr), Twitter : @prefet76

**courriel :** [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)